

# Italie: le retour du paiement cash fait débat

Deux mesures du projet de budget pour 2023 prévoient de faciliter l'utilisation des espèces

**« Une transaction à 5 000 euros est celle d'une personne qui veut la faire au noir en évitant de payer les taxes »**

LEONARDO BECCHETTI  
professeur d'économie

ROME - corrispondance

Depuis deux semaines, ce sont trois mots qui s'affichent à la « une » de tous les journaux italiens: « *Tetto al contante* ». Une expression que l'on pourrait traduire par « *plafond au retrait liquide* ». Dans le projet de loi de finances pour 2023, approuvé en conseil des ministres, le 21 novembre, le gouvernement de Giorgia Meloni prévoit en effet de donner plus de marge aux commerçants pour refuser les paiements par carte bancaire.

Ainsi, le nouveau projet de loi propose que l'on puisse payer en liquide jusqu'à 60 euros d'achat, en levant les amendes aux commerces qui refusent la carte de crédit. Une mesure qui a provoqué une intense polémique dans la Péninsule. « *Cette loi budgétaire est un hymne à l'évasion fiscale* », s'est notamment insurgé Enrico Letta, le secrétaire général du Parti démocrate (PD, centre gauche).

Autre nouveauté très commentée, l'autorisation, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2023, de pouvoir utiliser des billets pour payer des transactions... jusqu'à 5 000 euros, alors que le plafonnement des paiements en espèces avait été fixé au 1<sup>er</sup> janvier à 1 000 euros, à l'instar de la France.

Cette mesure spectaculaire, portée en particulier par la Ligue (extrême droite) du vice premier ministre, Matteo Salvini, est une rupture nette avec les gouvernements précédents. Le parti de M. Salvini avait même proposé de relever la limite de paiement en li-

quide à 10 000 euros, mesure qui n'a finalement pas été retenue par M<sup>me</sup> Meloni. « *Se promener avec des valises pleines d'argent liquide ne répond pas aux besoins des citoyens, mais correspond plutôt aux tentations des corrompus et des fraudeurs* », a tonné le patron du Mouvement 5 étoiles (antisystème), Giuseppe Conte.

Cette polémique met en lumière les zones d'ombre d'un pays qui peine à rompre avec l'économie souterraine. « *Le fait d'élever le seuil de paiement en espèces à 5 000 euros est considéré comme une mesure peu sensée pour un gouvernement qui a promis de s'occuper des plus pauvres, car elle concerne d'abord des citoyens qui ont les moyens* », commente Leonardo Becchetti, professeur d'économie à l'université Tor Vergata de Rome. « *Une transaction à 5 000 euros est celle d'une personne qui veut la faire au noir en évitant de payer les taxes* », précise-t-il.

Même si la numérisation des transactions s'est accélérée, le Covid aidant, l'Italie reste encore très dépendante de son argent liquide. Dans son dernier rapport intitulé « *Vers une Italie sans cash* », le centre de réflexion European House-Ambrosetti, basé à Milan, relève que le pays, troisième économie de la zone euro, est au 25<sup>e</sup> rang européen sur 27 pour ce qui concerne le nombre de transactions par carte et par habitant.

## Transparence financière

Si le rapport souligne néanmoins que 57 % des Italiens ont davantage utilisé leur carte en 2021 que l'année précédente, d'autres chiffres montrent la prégnance de l'argent liquide dans les rouages de l'économie italienne, malgré l'obligation pour les commerces de disposer de moyens de paiement électronique depuis 2012. Le centre European House-Ambrosetti a fait un sondage auprès de 400 entreprises de la Péninsule. Durant cette année 2022, 25 % d'entre elles n'ont activé aucun moyen de paiement virtuel ni

n'ont l'intention de le faire.

Outre la classe politique, les dispositions envers le cash contenues dans le projet de loi de finances du gouvernement de Giorgia Meloni se sont également heurtées aux sérieuses réserves de la Banque centrale italienne. « *Les limites à l'utilisation de l'argent liquide, bien qu'elles ne constituent pas un obstacle absolu à la conduite illégale, sont un obstacle à diverses formes de criminalité et d'évasion* », a expliqué le responsable des études économiques de Bankitalia, Fabrizio Balassone, lors d'une audition, le 5 décembre, devant une commission parlementaire.

« *Nos études montrent que des seuils plus élevés de paiements électroniques encouragent l'économie souterraine; il existe également des preuves que l'utilisation de paiements électroniques, en permettant de suivre les transactions, réduirait l'évasion fiscale* », a souligné le banquier.

Face aux polémiques, Giorgia Meloni a dû rétro-pédaler, expliquant que « *le seuil de 60 euros était indicatif* ». La cheffe du gouvernement, même si elle revendique « *des mesures de bon sens* », semble prête à faire des concessions, mais souhaite que la question du seuil des paiements en liquide fasse l'objet d'un débat entre pays européens. L'Europe justement, scrute l'Italie à la loupe, elle qui a fait de la transparence financière et de la lutte contre l'évasion fiscale une des conditions non négociables aux subsides de son plan de relance.

Le maintien des amendes contre les commerçants refusant les paiements bancaires faisait partie des conditions de l'octroi des 21 milliards d'euros que Rome s'est vu verser au premier semestre de cette année. Le gouvernement Meloni va devoir convaincre Bruxelles d'ici au 31 décembre, alors qu'une nouvelle tranche de 19 milliards d'euros est attendue par Rome. ■

OLIVIER BONNEL